

# Plan stratégique 2021-2025

## Axes stratégiques

### Fournir des prestations de qualité aux usagers de la justice

## Objectifs

- > **Fournir** des prestations judiciaires de qualité tout au long de la procédure, de son introduction jusqu'aux démarches postérieures à la décision.
- > **Accueillir** les justiciables et les avocat·e·s, leur fournir une information pertinente et faciliter leurs démarches.
- > **Contribuer** à la réforme du dispositif de protection de l'adulte et de l'enfant.

### Favoriser le développement professionnel et l'épanouissement au travail

- > **Encourager** le développement des compétences et les parcours professionnels internes.
- > **Renforcer** les compétences managériales et assurer la relève.
- > **Protéger** la personnalité et promouvoir l'inclusion.
- > **Favoriser** le bien-être et la santé au travail.

### Fournir aux magistrat·e·s l'organisation, l'appui et les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission

- > **Proposer** des solutions novatrices et des évolutions techniques ou organisationnelles pour soutenir l'activité judiciaire.
- > **Évaluer** la charge des magistrat·e·s pour déterminer l'appui nécessaire.
- > **Améliorer** la planification et le pilotage des ressources.
- > **Encourager** les interactions entre les magistrat·e·s pour favoriser le développement des compétences et des bonnes pratiques.

### Faire vivre le Pouvoir judiciaire au cœur de la cité

- > **Développer** la coopération avec les autorités, institutions et services de l'État dans le respect de l'autonomie du Pouvoir judiciaire.
- > **Porter** le nouveau Palais de justice comme un élément de rayonnement et d'intégration de la justice dans la cité.
- > **Favoriser** la compréhension du fonctionnement de la justice et la communication avec les publics.
- > **Réduire** l'empreinte environnementale du Pouvoir judiciaire.

### Réussir la transition numérique de la justice

- > **Permettre** l'accès au dossier judiciaire numérique, les échanges électroniques et les démarches en ligne, notamment dans le cadre du projet Justitia 4.0.
- > **Instruire**, décider et rédiger de façon plus rationnelle, efficace et ergonomique grâce aux innovations et opportunités offertes par le dossier judiciaire numérique.
- > **Garantir** la sécurité des systèmes d'information et la protection des données.